

Conseil municipal du 27 janvier 2020

Sont présents :

Mmes Marie-Hélène JEANJEAN, Claudine BARDIAUX, Aurélie TIRMARCHE, Juliette FAGHEL.

MM Vincent ANCELLIN, Albert DUVAL, Yannick HUMAIN, Pierre HUTTIN, Philippe HERMANT, Jean Jacques RICHARD, Nicolas HECQ, Jacques HICTER

sont absents excusés : Mme Cécile MILLET et M Michel FUSIER-DELALANDE.

Secrétaire : Yannick HUMAIN.

1. LE CONSEIL DECIDE :

- De demander une ouverture d'une classe à l'école communale.
- D'adopter la modification de la facture USEDA « éclairage public du lotissement Les Mésanges ».
- De revalider la facture USEDA « branchement basse tension du lotissement Les Mésanges ».
- De reporter les crédits 2019 de ces deux factures pour l'année 2020.
- De reporter le dossier vidéosurveillance à un prochain conseil.
- De solliciter une subvention « Aisne Partenariat Voirie » (département)
 1. Pour la réfection d'une partie de la rue du Château d'eau.
 2. Pour l'aménagement sécuritaire de la rue de la Liberté.
- De solliciter une subvention « DETR » (état)
 1. Pour la réfection de la cour d'école.
 2. Pour l'alarme de l'école.
 3. Pour la rénovation de l'église (compléments de travaux).
 4. Pour le remplacement des menuiseries de la mairie.
- D'autoriser Mme le Maire à utiliser 25% des crédits d'investissement de 2019.
- D'accepter un don de 85€.
- De reporter la réflexion sur la mise en place de TIPI (site de paiement en ligne pour régler par carte bancaire vos redevances et produits locaux) à un prochain conseil.

2. LE MAIRE INFORME LE CONSEIL :

- Que les comptes administratifs 2019 seront votés au prochain conseil avant les élections municipales.
- Sur la rencontre avec les habitants de la rue de la Liberté sur l'aménagement sécuritaire de cette rue.
- Que la demande de subvention « Aisne partenariat investissement » (département) et « DETR » (état) pour la création de la maison d'assistances maternelles est déposée pour l'année 2020 ou 2021.

3. UN ELU INFORME LE CONSEIL:

- *Qu'un riverain du Moulin de Berlemont demande que le cahier des charges du lotissement soit dénoncé en totalité.*
- *Que l'avaloir situé au carrefour Corderie, Gare et Château d'eau se détériore.*
- *Que des propriétaires de chiens laissent leurs animaux faire leurs besoins sur les trottoirs du Moulin de Berlemont.*

Le vendredi 6 mars à 18h aura lieu la réception des travaux.

Mme le Maire lève la séance à 22h05.